

L'AUTORITÉ À L'ÉCOLE

François DUBET, *Professeur de Sciences de l'Éducation, Université de Bordeaux*

D'un point de vue sociologique, le problème de l'autorité est commandé par celui de la légitimité. En effet, dans la plupart des cas, l'autorité ne repose pas sur un recours direct ou sur une menace de recours plus voilée à la violence. Souvent même, l'usage de la violence et de la menace est perçu comme un échec car l'autorité n'est plus légitime, elle n'est que la force. Autrement dit, l'autorité repose sur l'acceptation de ceux qui la subissent, qui la pensent légitime et parfois, qui la désirent.

On a coutume, après Max Weber, de distinguer quatre types d'autorité. La première repose sur une légitimité traditionnelle; l'obéissance vient de ce qu'elle est définie comme étant dans l'ordre des choses. La seconde, la légitimité rationnelle-légale, suppose que les acteurs admettent la compétence spécifique de celui qui exerce l'autorité, celle du médecin sur le malade par exemple, ou la légitimité et la légalité des procédures définissant l'autorité, le concours, l'élection... La troisième catégorie d'autorité, de type émotionnel, mobilise des liens affectifs, des traits psychologiques, un charme personnel... Enfin, Weber propose le type d'autorité charismatique résultant de l'identification d'un acteur à des valeurs et à des principes généraux : le prophète identifié à Dieu ou la nation, le savant, à la connaissance... Dans la plupart des relations d'autorité «concrètes», un type domine, mais les autres sont aussi souvent présents et le renforcent.

Ainsi, l'autorité traditionnelle de l'instituteur était aussi rationnelle, on croyait à ses compétences, et souvent charismatique; comme le notait Durkheim, elle avait «quelque chose de sacré» dans les années du combat laïque de l'aube de la troisième république. L'enseignant bénéficiait d'une légitimité traditionnelle déjà là qui en faisait souvent un petit notable. Dans une France encore faiblement scolarisée par les études secondaires, il s'appuyait sur un large crédit d'indifférence; les professeurs sont plus exposés aux blessures, au ressentiment et à la dépendance.

Le chef d'établissement n'est plus un personnage protégé par une autorité traditionnelle et formelle d'autant mieux acceptée qu'il n'intervient guère dans la vie de l'établissement. Avec l'autonomie des établissements et la nécessité de construire des politiques autonomes, les responsables administratifs se trouvent placés, face aux professeurs, devant le même problème que les enseignants face aux élèves. La démonstration des compétences, d'une part, et des «qualités humaines», de l'autre, se substitue à la tradition. Ainsi, l'autorité est sans cesse construite et négociée, elle n'est plus vécue comme un rôle, mais comme une menace et un accomplissement.

* * *